

The logo consists of the word 'leafy' in a lowercase, sans-serif font. Each letter is filled with a white dotted pattern. The 'l' has a vertical line of dots on its left side. The 'e' has a horizontal line of dots at its top. The 'a' has a vertical line of dots on its right side. The 'f' has a vertical line of dots on its right side. The 'y' has a vertical line of dots on its right side and a horizontal line of dots at its base. The 'y' also has a small dot at the end of its tail.

leafy

Accompagnement  
professionnel dans le  
champ des arts visuels

La préparation à l'insertion professionnelle des étudiants constitue aujourd'hui un enjeu important dans vos programmes de formations.

Inscrite dans vos référentiels de qualifications et centrée sur la découverte et la confrontation aux mondes de l'art, du design ou de la communication visuelle, elle se déploie tout au long de vos cycles de formations à travers de nombreuses formes pédagogiques : rencontres et partenariats avec des organisations publiques et privées, workshop, stage, sensibilisation à la médiation, à l'éducation artistique, expositions, éditions, soutien aux associations d'étudiants, post-diplômes, etc.

Afin de compléter vos programmes, nous proposons en direction de vos étudiants inscrits en classe préparatoire, en 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle ou encore de vos jeunes diplômés, des ateliers de formations spécifiques aux mondes professionnels de l'artiste auteur et du créatif en arts visuels.

Ces modules visent tout autant :

- Le renfort d'une culture professionnelle.
- L'acquisition de connaissances et de savoir faire.
- L'identification et la capitalisation de bonnes pratiques.
- L'identification de ressources utiles.

## atelier 1

Travailler en collectif dans les arts visuels ; spécificités et enjeux ..... Page 03

## atelier 2

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle :  
cadre de protection et source d'exploitation commerciale ..... Page 04

## atelier 3

Les statuts professionnels de l'artiste et du créatif des arts visuels :  
conditions d'application, obligations et droits associés ..... Page 05

## atelier 4

Économie du projet artistique : quelles perspectives ? ..... Page 06

## atelier 5

Préciser son projet de formation supérieure dans les arts visuels ..... Page 07

## atelier 6

Que faire après l'école des beaux arts ? ..... Page 08

## dispositif

Accompagnement de votre association d'étudiants ..... Page 09

Intervenants ..... Page 10

Méthode pédagogique / Modalités / Tarifs ..... Page 11

# atelier 1

## Travailler en collectif dans les arts visuels : spécificités et enjeux ?

Qui sont les collectifs d'artistes dans les arts visuels ? Quelles sont leurs activités ? Avec qui travaillent-ils ? Quels rôles jouent-ils dans l'écosystème des arts visuels ? Sur nos territoires ? Comment sont-ils organisés ? Sous quels statuts ? Sous quelles modalités et quels statuts travailler avec un collectif d'artistes ? Comment créer un collectif ? Où trouver du soutien ?

### ∴ Public et contexte

Cet atelier s'adresse aux étudiants de 2<sup>nd</sup> cycle et aux jeunes diplômés qui souhaitent rejoindre ou créer une association ou un collectif d'artistes, réseaux marquants de la création et de la diffusion des arts visuels sur nos territoires.

### ∴ Objectifs pédagogiques

- Repérer les collectifs d'artistes, leurs activités, leurs rôles dans la filière des arts visuels et sur nos territoires.
- Distinguer les statuts et les fonctionnements de ces collectifs d'artistes.
- Savoir créer une association dans le respect des démarches et obligations légales.
- Distinguer les collaborateurs du collectif et examiner leurs statuts (bénévoles, salariés, sous traitants, partenaires...).
- Identifier les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, les acteurs et dispositifs de soutien susceptibles d'être mobilisés.

# atelier 2

## Les fondamentaux de la propriété intellectuelle : cadre de protection et source d'exploitation commerciale

Comment les créations sont-elles protégées au titre de la propriété intellectuelle ? Que se passe-t-il en cas d'œuvre réalisée à plusieurs ? En cas de création à partir d'une œuvre préexistante ? En cas de diffusion de mon travail sans mon autorisation ? Quelles précautions juridiques dois-je prendre lorsque je cède le droit d'utiliser mes créations ? Quels sont les partenaires susceptibles de m'aider ? Que sont les licences libres ?

### 🌀 Public et contexte

Cet atelier s'adresse aux étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles et aux jeunes diplômés soucieux d'appréhender et de se familiariser avec le cadre légal de protection des créations en arts visuels, et ce à un moment où, le numérique, la mondialisation et l'évolution des pratiques artistiques en font un enjeu majeur et complexe de notre époque.

### 🌀 Objectifs pédagogiques

- ● Discerner les fondamentaux de la législation du droit de la propriété intellectuelle droit d'auteur, droit des brevets, des marques, des modèles et des dessins, et les distinguer du droit à l'image, au respect et à la dignité des personnes.
- ● Reconnaître les particularités des contrats de cession de droit d'auteur.
- ● Identifier les sociétés de gestion collective des droits d'auteurs et leurs rôles.
- ● Distinguer le système des droits d'auteur avec celui du copyright
- ● Repérer les enjeux et le fonctionnement des licences libres à l'ère du numérique et de la mondialisation.

# atelier 3

Les statuts professionnels de l'artiste et du créatif des arts visuels : conditions d'application, obligations et droits associés

Dans quel cadre légal démarrer mes activités professionnelles dans les arts visuels : lorsque je vends mes créations, cède mes droits d'auteur, participe à une résidence ou anime des ateliers ? Quelles différences y-a t-il entre un statut de salarié et un statut de travailleur indépendant ? À quelles conditions exercer sous le statut d'artiste auteur ? Comment ? Quels seront mes obligations et mes droits ? Comment facturer ? Quels acteurs sont susceptibles de m'aider dans mes démarches ?

## ❖ Public et contexte

Cet atelier s'adresse aux étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles et aux jeunes diplômés qui envisagent développer leurs activités sous le statut de travailleur indépendant, via un collectif ou pas, parallèlement à un emploi, à une poursuite d'études et ce, que ce soit dans le cadre d'une économie de projet ou de ventes d'œuvres.

## ❖ Objectifs pédagogiques

- Repérer les différents statuts professionnels de l'artiste et du créatif en arts visuels, leurs caractéristiques (salarié, artiste auteur, travailleur indépendant) et choisir le statut adapté à ses activités.
- Identifier le cadre juridique, social et fiscal du statut d'artiste auteurs, les démarches et obligations associées.
- Savoir facturer ses activités d'artiste auteur dans le respect du cadre légal.

# atelier 4

## Économie du projet artistique : quelles perspectives ?

Quels sont les acteurs susceptibles de soutenir la réalisation de mes projets artistiques en arts visuels ? A travers quels dispositifs ? Sur quels enjeux ? A quelles conditions, comment accéder à ces dispositifs ? Où trouver l'information ? Quelles précautions prendre dans la conception et la présentation de mon projet ? Comment m'organiser ? Quelles ressources puis-je mobiliser ?

### ⚙️ Public et contexte

Cet atelier s'adresse aux étudiants de 2<sup>nd</sup> cycle et aux jeunes diplômés en option « Art » qui souhaitent acquérir des connaissances et des repères méthodologiques pour sécuriser le développement économique de leur projet artistique.

### ⚙️ Objectifs pédagogiques

- Identifier et distinguer les acteurs et les dispositifs de soutien aux artistes auteurs des arts visuels.
- Analyser le contexte, la demande et les attentes d'un partenaire ou commanditaire à travers un cahier des charges ou une relation directe.
- Présenter une proposition artistique adaptée au contexte, respectueuse du cadre budgétaire, légal et temporel.
- Organiser ses démarches de prospection et de candidature.

# atelier 5

## Préciser son projet de formation supérieure dans les arts visuels

Comment orienter ma poursuite d'études supérieures dans le secteur des arts visuels et les métiers de la création ? Comment faire le point sur mes motivations, mes atouts ? Comment appréhender l'écosystème des arts visuels et les métiers qui s'y exercent ? Quelles ressources, quels acteurs sont susceptibles de m'aider ?

### ⚙️ Public enjeux et contexte

Ce module s'adresse aux étudiants des classes préparatoires ou de fin de 1<sup>er</sup> cycle qui souhaitent préciser leur projet professionnel dans les métiers de l'art, du design et de la communication visuelle et déterminer le cursus dans lequel ils poursuivront leur formation.

### ⚙️ Objectifs pédagogiques

- Préciser son projet professionnel (*Motivations - Ressources - Environnement*)
- Identifier les leviers à activer pour le mettre en oeuvre
- Rechercher et sélectionner plusieurs formations et écoles opportune
- Distinguer les éléments clés de sa candidature
- Repérer des ressources, des dispositifs et des acteurs susceptibles de vous aider dans démarche.

# atelier 6

## Que faire après une école d'arts ?

Quelles perspectives professionnelles puis je envisager après mes études supérieures à l'école des Beaux-Arts ? Comment et où trouver les moyens pour mes futurs projets artistiques ? Quels sont les dispositifs publics et privés accessibles aux artistes émergents ? Dois-je envisager développer des activités parallèles à mes activités artistiques ? Quelles ressources personnelles ai-je intérêt à développer ? Quelles stratégies, quelles méthodes, quels outils pourrais-je adopter pour sécuriser mon développement professionnel ? Où trouver de l'information, du soutien ? Comment m'y préparer au cours de mes études ?

### 🌀 Public et enjeux

Cet atelier s'adresse principalement aux étudiants inscrits en Master 1 option «Art», soucieux d'anticiper et de préparer leur entrée dans la vie active par la confrontation de leurs connaissances, de leurs représentations et de leurs projets au parcours d'insertion d'anciens diplômés d'école d'art.

### 🌀 Objectifs

- Identifier différentes activités professionnelles accessibles après une école supérieure d'arts.
- Repérer les conditions et les exigences d'exercice du «métier» d'artiste auteur
- Distinguer les leviers à activer pendant ses études et à la sortie de l'école utiles pour son développement professionnel.
- Prendre du recul sur sa propre situation et préciser ses projets.
- Identifier des acteurs et dispositifs ressources.

## Intervenantes

Guylaine Brélivet, formatrice - coordinatrice de Leafy

Formée en « Conception de Projets – Médiation Culturelle » à l'Université de Bordeaux et en « Ingénierie de formation » au Cafoc de Nantes, Guylaine Brélivet exerce 10 ans dans le champ de l'insertion professionnelle et 5 ans dans les fonctions supports aux projets artistiques et culturels (administration, communication, médiation). Depuis 2007, elle accompagne des porteurs de projets artistiques dans les arts visuels et anime régulièrement des ateliers sur l'environnement professionnel des artistes auteurs.

Références à Nantes : Pôle emploi spectacle, Trempolino, amac, Ecole des Beaux-Arts, Ecole de Communication Visuelle (ECV), Lisaa, Espace de co working La Prairie, Pol'n, Pôle arts visuels des Pays de la Loire, Mobilis...

Anne Marie Féron

Formée au management et à la gestion d'entreprise (Diplômée d'Audencia), elle exerce 15 ans dans différentes responsabilités : développement commercial, gestion d'établissement de santé (public et privé non lucratif), direction de service en collectivité locale, développement de projets transversaux dans le monde du Bâtiment (fédération professionnelle puis lancement du pôle de compétitivité du BTP). Puis elle se forme comme formateur auprès d'un public d'adultes au CAFOC de Nantes, ainsi qu'au coaching et à l'accompagnement. Elle propose aujourd'hui un accompagnement global des personnes par la formation et le coaching, associés à chaque projet. Elle a par exemple participé à la création du panier culture à Nantes, forme des élus à la communication, aux démarches participatives et citoyennes et enseigne le management à l'Ecole de Design auprès des étudiants en master en alternance.

Jean- Christophe Nourisson

Artiste issu d'une formation en école d'art (Angers - Marseille) Son travail prend le plus souvent la forme d'installation. « Sur les bords, versions 1 à 7... », réalisées de 1993 à 2005, déterminant l'espace et la méthode. En 2006 il amorce un cycle d'exposition autour du jardin asiatique «Hors champ, Pavillon des orchidées...» Depuis une vingtaine d'années il travaille à la réalisation d'espaces publics : d'une place à l'autre, versions 1 à 10, à Lille, Toulouse, Nice, Evry.... Ses oeuvres sont régulièrement présentés en France et à l'étranger. Ses connaissances et sa pratique de l'art l'on amené à travailler dans l'enseignement supérieur en Université à Aix en Provence et dans de nombreuses écoles d'art et d'architecture.

## Méthodes pédagogiques

Programmée en concertation avec vos équipes pédagogiques selon votre calendrier universitaire, cette offre de formations peut faire l'objet d'une adaptation au regard de votre projet d'établissement et de vos priorités.

Différents formats pédagogiques peuvent être envisagés :

- mode conférence (atelier < 1/2 journée)
- mode formation classique alternant théorie et applications ( atelier > 1 jours)
- mode formation action - réalisation d'un outil ressource (atelier > 2 jours)

Tous visent à favoriser la pédagogie active et l'apprentissage social :

- Précision des attentes et des besoins des étudiants en amont de l'atelier via un questionnaire en ligne.
- Partage des représentations et des expériences de chacun ;
- Travail individuel, en sous-groupe, en grand groupe autour de notions clés, de cas pratiques, de situations et de problèmes à résoudre.
- À la fin de chaque atelier, des ressources utiles sont transmises aux étudiants.
- Une fiche recueil d'impression permet d'évaluer « à chaud » les acquisitions et la qualité des ateliers.

## Modalités de mise en œuvre

Remise d'une proposition pédagogique détaillée et d'un devis après précision de votre projet

### ⚙️ Tarif

- ● 75€<sup>1</sup> de l'heure de face-à-face pédagogique pour les ateliers en mode formation.
- ● 100 € de l'heure d'intervention en mode conférence

Ce tarif inclut :

- Les temps de préparation en amont (questionnaires adressés aux étudiants, veille sur le cadre légal et mise à jour des ressources à transmettre)
- Les temps de face à face pédagogique
- Les temps de bilans des ateliers en aval de nos interventions (questionnaire transmis aux étudiants)
- ● Frais de déplacement et d'hébergement à votre charge.

<sup>1</sup> TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI.

# Dispositif

## Accompagnement de l'association des étudiants

### ⚙️ Public et enjeux

Parce que la vie associative dans l'enseignement supérieur constitue à la fois un formidable levier d'enseignement et un terrain d'expérimentation professionnelle en tous genres (organisation, communication, gestion des finances...), Leafy initie un dispositif d'accompagnement dédié aux étudiants et jeunes diplômés impliqués dans l'association des étudiants de votre école.

### ⚙️ Objectifs

- ● Construire collectivement un projet cohérent entre finalité – actions – moyens : produire des idées, définir un cadre pour les ordonner, décider de manière efficace...
- ● Le présenter et le défendre devant des partenaires : rédiger, présenter oralement, répondre aux objections et défendre un point de vue...
- ● Gérer une activité économique au sein d'une association : établir et suivre un budget, suivre la comptabilité, contractualiser avec des partenaires, optimiser approvisionnement et vente, gérer les stocks...
- ● Développer une vie associative dynamique : impliquer des bénévoles, respecter les obligations statutaires/réglementaires, éventuellement définir et prendre en charge la fonction employeur...

### ⚙️ Devis remis avec projet détaillé après précision de vos attentes et besoins.

Leafy est une association loi 1901 créée en 20216.  
Numéro de SIRET : 822 478 335 00018  
Code Ape 8559B Autre enseignement  
Activité de formation professionnelle continue enregistrée sous le  
n°52440796944 auprès du préfet de région Pays de la Loire  
(enregistrement qui ne vaut pas agrément de l'Etat).

Administration Atelier Bonus, 39 rue Félix Thomas - 44000 Nantes  
Tél 06 83 82 88 02 Em [contact@leafy.fr](mailto:contact@leafy.fr)  
Site <http://leafy.fr/>

Bureau de l'association  
Nicolas Communeau, Président  
Soledad Ottone, Vice Présidente  
Leila Zerrouki, Vice Présidente

Contact  
Guylaine Brélivet, coordinatrice de Leafy

Leafy

Accompagnement  
professionnel dans le  
champ des arts visuels

Leafy est une protéine sans laquelle la nature n'aurait pas de fleur.

« Des chercheurs viennent de découvrir que cette protéine ne peut agir seule.

Pour faire son effet, la protéine Leafy doit s'associer à ses semblables. Toute seule, elle ne parvient à rien. À plusieurs, elles déclenchent la fabrication d'une fleur ».

Jean-François Portier

in Sciences humaines n°22, juin 2016

« La magie de la coopération »